

Choix de la date du 14 juillet

En 1880, les députés républicains sont confrontés à la nécessité d'offrir à la Nation une fête collective dont il faut fixer la date, organiser le contenu.

Alors quelle date choisir ?

Il faut d'abord lui donner un but. Celui-ci doit permettre de réunir l'ensemble de la Nation en une commémoration commune, admise par tous sans créer de dissension.

La place du peuple dans l'événement doit être centrale pour le choix des députés. Il doit avoir joué le rôle majeur, dans une démarche d'émancipation, d'affirmation de sa souveraineté à la recherche de sa liberté, sans que la violence, notamment la violence gratuite faite aux corps, n'ait été présente ou du moins déterminante.

D'autre part, le législateur dominant veut éviter les divisions entre les différents groupes de républicains, ici entre opportunistes et radicaux. Le choix d'une date inscrite dans l'héritage révolutionnaire risque de réactiver les mouvements d'opposition à la République liés à la pensée contre-révolutionnaire.

Alors quelle date choisir ? Entre 1789 et 1880, les dates possibles sont nombreuses.

Le serment du jeu de Paume le 20 juin 1789 est suggéré. La révolution de 1830 offre des dates estivales intéressantes, autour des 27, 28 et 29 juillet. La révolution de 1848, de plus fraîche mémoire, apparaît comme une évidence au vieux socialiste Louis Blanc qui propose le 24 février. La naissance de la République en 1870 ne reçoit spontanément aucun véritable soutien, la date du 4 septembre pourrait retenir des suffrages mais n'est pas retenue. Mais bien d'autres dates sont évoquées !

Après des discussions, le 21 mai 1880, un député de Paris, Benjamin Raspail, dépose **un projet de loi, avec un article unique, proposant le 14 juillet comme journée de fête nationale annuelle**. Mais à ce jour, le 14, et à ce mois, ce lui de juillet, aucune année de référence ne fut associée.

Le projet de loi est adopté par la Chambre des députés le 8 juin, puis par le Sénat le 29 du même mois. La loi est promulguée le 6 juillet, quelques jours avant la première célébration avec un programme déjà préparé et anticipé. Le jour de la fête est déclaré chômé, comme le sont certaines fêtes religieuses, mais aussi pour en faire une journée identique sur l'ensemble du territoire national.

On peut alors se poser la question : Pourquoi avoir choisi le 14 juillet ?

Le 14 juillet remplissait nombre des critères demandés.

Il rappelait le 14 juillet 1789 mais n'y était pas associé. En effet, ce 14 juillet 1789 fut une journée d'intervention du peuple français, en l'occurrence parisien dans le cadre de son émancipation, de la conquête de la liberté. Le peuple devint acteur de sa propre histoire. Le bâtiment, la Bastille, saisi par l'intervention du peuple représentait bien l'arbitraire royal en matière de justice.

Mais l'année 1789 suffisait-elle pour justifier et permettre ce choix ? Le choix du 14 juillet est en fait à trouver dans la double signification de la date ? Au 14 juillet 1789 succéda un 14 juillet 1790, journée de la fête de la Fédération pour célébrer l'unité de tous les Français. La fête de la Fédération atténuait le caractère violent de la prise de la Bastille au profit d'une célébration modérée non de l'événement mais de la Nation fédérée, unie en une même fête, associant l'ensemble des parties pour un projet commun.

En conséquence, le choix d'une date à double symbolisme, à double acceptation sans précision sur l'évènement à commémorer reçut les suffrages des républicains modérés, voire de certains orléanistes pour lesquels 1790 était un moindre mal.

Depuis 1880, nous célébrons donc notre fête nationale le 14 juillet avec les manifestations associées, limitées toutefois cette année avec la crise sanitaire.

Jean-Yves Le Lan